

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo  
b**\*12158718\***

**BRUXELLES**  
**13 SEP 2012**

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/09/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0820.333.849

**Dénomination**(en entier) : **DECALEX**

Forme juridique : Société Coopérative à Responsabilité Illimitée

Siège : Avenue Albert, 137 à 1190 Bruxelles

**Objet de l'acte : Transfert du siège social**

D'un procès-verbal du 29 août 2012, il ressort que les membres de l'assemblée générale extraordinaire ont voté les résolutions suivantes:

1. Transfert du siège social

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale décident de transférer le siège social de la société de l'Avenue Albert, 137 à 1190 Forest vers le Quai du Commerce, 5 à 1000 Bruxelles et ce avec effet immédiat.

2. Mandat spécial

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale désignent comme mandataire spécial la s.a. BFS, inscrite à la BCE sous le n° 0448.372.305, avec faculté de subdéléguer aux fins d'accomplir les formalités nécessaires auprès du Moniteur Belge du chef de la résolution prise ci-dessus.

Le mandataire pourra, au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous actes et documents, nécessaires ou utiles à l'exécution du présent mandat.

Fait à Bruxelles, le 29 août 2012.

BFS S.A.

Mandataire spécial